

# RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DES MEMBRES ET DES COMITÉS SPÉCIALISÉS AU TITRE DE L'EXERCICE 2023

## I. CONTEXTE

L'article 17 circulaire N°01-2017/CB/C relative à la Gouvernance des Établissements de Crédit et des compagnies financières de l'UMOA dispose qu'au moins une fois par an, l'organe délibérant procède seul ou avec l'aide d'experts externes, à une évaluation de l'organe délibérant dans son ensemble, de ses Comités spécialisés et de chacun de ses membres.

Les résultats de cette évaluation doivent être consignés dans un rapport présenté à l'Assemblée Générale.

Afin de se conformer au texte précité, des questionnaires d'auto-évaluation du Conseil d'Administration, des Comités spécialisés et de ses membres ont été élaborés.

L'auto-évaluation effectuée vise à évaluer les performances et le fonctionnement du Conseil d'Administration de NSIA Banque CI pour l'année 2023. Cette évaluation interne permettra d'identifier les forces, les faiblesses et les domaines d'amélioration potentiels du Conseil.

Le présent rapport rend compte du résultat de cette évaluation qui porte sur l'année 2023.

## II. MÉTHODOLOGIE DE L'AUTO-ÉVALUATION

L'auto-évaluation a été menée à travers une série de questionnaires anonymes visant à évaluer les thématiques ci-après :

### Le Conseil d'Administration

- Missions.
- Structure et composition.
- Organisation et fonctionnement.
- Comités spécialisés.
- Déontologie, éthique gouvernance et principes de bonne conduite.

### Les comités spécialisés

- Missions.
- Organisation et fonctionnement.

### L'Administrateur

- Intégration et accompagnement de l'Administrateur.
- Compétences, expérience de l'Administrateur.
- Préparation aux réunions.
- Respect des règles d'éthique.

Les membres du Conseil ont rempli les questionnaires d'évaluation en ligne sur l'échelle d'annotation ci-après :

- 5 = tout le temps/très satisfaisant,
- 4 = la plupart du temps/supérieur à la moyenne,
- 3 = parfois/moyen,
- 2 = quelquefois/inférieur à la moyenne,
- 1 = presque jamais/non satisfaisant.

### **III. RÉSULTATS DE L'AUTO-ÉVALUATION**

#### **3.1 L'auto-évaluation du Conseil d'Administration**

Conformément à la réglementation en vigueur, le Conseil d'Administration est composé majoritairement d'Administrateurs non exécutifs et le tiers de ses membres sont indépendants.

Le Conseil d'Administration tient suffisamment de réunions au cours de l'année et ces réunions sont bien encadrées et tous les sujets touchant la gestion de la Banque sont discutés sans exception dans un débat de haut niveau.

Les sujets abordés au cours des réunions du Conseil sont bien en conformité avec les missions attribuées au Conseil.

En outre, le déroulement des séances ainsi que l'implication dans les délibérations et la participation effective de chacun des Administrateurs à celles-ci sont satisfaisants.

Les débats sont jugés efficaces et de qualité. La mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration est également satisfaisante, car la Direction Générale en rend compte à chaque session du Conseil.

Sauf en cas d'urgence, les Administrateurs sont convoqués dans un délai raisonnable.

La durée moyenne des réunions du Conseil d'Administration, qui est de six (06) heures, est jugée trop longue et le nombre de points à l'ordre du jour trop important.

Le Conseil d'Administration et ses Comités spécialisés notamment, le Comité d'Audit suivent avec rigueur la gestion comptable et budgétaire et analyse les performances de la Banque.

La présentation des rapports d'activités est suivie bien souvent de questions de clarification ou de plus d'explications et des demandes d'analyses et d'explications complémentaires sont parfois faites.

Le code d'éthique et la gestion des conflits d'intérêts sont de rigueur au sein du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration, conscient du rôle et de l'importance de l'Informatique dans la gestion des activités bancaires, veille à la sécurisation de ses données.

*Au titre des éléments de satisfaction à niveau très élevé dans la plupart des domaines évalués, on note :*

- Les thèmes ou sujets traités lors des réunions sont toujours en lien avec les zones de responsabilités du Conseil ;
- Tous les sujets portés à l'attention du Conseil sont traités en toute liberté par les Administrateurs sans contrainte de temps ;
- La prise de décision se fait de façon démocratique ;
- La présence d'un IT au sein du Conseil d'Administration ;
- Le déploiement de l'outil Dilitrust pour la dématérialisation des documents des sessions du Conseil ;
- Les membres du Conseil d'Administration reçoivent chaque année une formation pour leur permettre de comprendre l'activité et la réglementation des activités bancaires qui est en perpétuelle évolution ;
- Les sessions de formation des Administrateurs sont régulières.

*Au titre des éléments perfectibles, il est surtout revenu dans les commentaires :*

- La durée trop longue des sessions du Conseil d'Administration ;
- Le nombre important de points inscrits à l'ordre du jour des sessions du Conseil ;
- La transmission tardive des documents aux membres ;

- La transmission des dossiers aux Administrateurs par courriel électronique (Yahoo, Gmail etc.) n'est pas suffisamment sécurisée ;
- Le défaut de mise en ligne sur Dilitrust des documents de gouvernance, notamment les statuts de la Banque, le règlement intérieur, le code de déontologie, les chartes des comités spécialisés etc. ;
- L'insuffisance dans l'accompagnement du nouvel Administrateur ;
- La disparité hommes-femmes dans la composition du Conseil.

Au titre des éléments d'amélioration, on note ce qui suit :

- Allouer une adresse mail sur le domaine de la Banque à chaque Administrateur et mettre à sa disposition toute la documentation dont il pourrait avoir besoin sur les sites de partage de la Banque.
- Mettre à disposition des Administrateurs, les documents de gouvernance sur Dilitrust.

### **3.2. L'auto-évaluation du Président du Conseil d'Administration**

Le Président du Conseil d'Administration a un leadership stratégique et est à l'écoute des membres du Conseil d'Administration. Il dirige efficacement les réunions du Conseil en favorisant ainsi un équilibre au sein du Conseil d'Administration et contribue aux débats par des analyses et réponses pertinentes.

Il s'entoure de compétences complémentaires aux siennes et a une capacité à promouvoir une gouvernance efficace, à superviser, à gérer les risques et amener la Banque vers de meilleurs résultats. Le Président a une bonne connaissance de la problématique des économies de l'environnement dans lequel évolue la Banque.

Toutefois, le Président du Conseil est appelé à suivre quelques formations, notamment sur la cybercriminalité et la cybersécurité ainsi que sur la stratégie de conduite d'une entreprise en environnement incertain.

### **3.3. L'auto-évaluation des Comités spécialisés**

Le Conseil d'Administration est assisté dans ses tâches par quatre (04) Comités spécialisés, à savoir :

- Le Comité d'Audit ;
- Le Comité des Risques;
- Le Comité de Rémunération et de Nomination ;
- Le Comité de Crédit.

Les Comités spécialisés sont composés majoritairement d'Administrateurs indépendants conformément à la réglementation en vigueur.

Les Comités spécialisés exercent leurs fonctions conformément à une charte dédiée à chaque Comité. Les membres de chaque Comité spécialisé ont une parfaite connaissance de leurs tâches et disposent des compétences et d'expériences nécessaires pour accomplir leurs rôles.

Les Comités spécialisés portent à la connaissance du Conseil d'Administration, les informations les plus détaillées et les plus pertinentes lors des sessions.

Ils s'acquittent des tâches qui leur ont été confiées et rendent compte de leurs activités.

Les Comités spécialisés sont en parfaite harmonie avec le Conseil d'Administration derrière un idéal commun, celui de relever les défis et de propulser la Banque au sommet.

Chaque Comité se réunit conformément au planning des instances de gouvernance élaboré par la Direction Générale du Groupe NSIA.

Les Comités spécialisés accompagnent également la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration et ses Comités spécialisés notamment, le Comité des Risques sont satisfaits du cadre de gestion des risques mis en place pour l'identification, de mesures et de la gestion des risques potentiels.

Le point perfectible, commun à tous les Comités spécialisés, est le défaut de transmission des documents aux membres dans les délais impartis.

#### **4.4 L'auto-évaluation de l'Administrateur**

Il ressort des questionnaires d'auto-évaluation que l'ensemble des Administrateurs possède des compétences et des expériences requises pour siéger au Conseil d'Administration. Ils ont connaissance de leur rôle et responsabilité, sont suffisamment préparés et participent effectivement aux sessions du Conseil d'Administration et des Comités spécialisés de façon efficace.

Les Administrateurs sont régulièrement informés des évolutions réglementaires et de la gestion de la Banque. Ils respectent strictement le Code de déontologie.

Toutefois, des éléments perfectibles ont été relevés, notamment, le défaut du kit de bienvenue ainsi que l'insuffisance dans l'accompagnement du nouvel Administrateur.

#### **5 Conclusion**

L'auto-évaluation du Conseil d'Administration, des Comités spécialisés et des Administrateurs a permis d'identifier des domaines de force ainsi que des opportunités d'amélioration. La mise en œuvre des recommandations ci-dessus, permettra au Conseil de renforcer sa contribution à la gouvernance et à la réussite à long terme de la Banque.



**Le Président du Conseil d'Administration**